

**CALENDRIER 2023-2024 – ÉCOLE DE GESTION**

	Trimestre automne 2023				Trimestre hiver 2024			
	Baccalauréats	Certificats	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	Baccalauréats	Certificats	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
Journée d'accueil	25 août (Baccalauréats)				s/o			
Début du trimestre	28 août				4 janvier			
Activités de la Rentrée	30 et 31 août				s/o			
Début des stages coopératifs	5 septembre				8 janvier			
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	Avant la deuxième séance				Avant la deuxième séance			
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	Note 1				Note 1			
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2024)				21 janvier (stage été 2024)			
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Note 2				Note 2			
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche							
Fin des stages coopératifs	15 décembre				19 avril			
Fin du trimestre	22 décembre				26 avril			
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o				27 et 28 avril			
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre				Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1 <sup>er</sup> avril			
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o				s/o			
Semaine de relâche	23 au 27 octobre				4 au 8 mars			
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	23 septembre				s/o			
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o				s/o			

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le [www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/](http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/)

	<b>Types de cours</b>	<b>Note 1 :</b> Date limite de retrait des activités	<b>Note 2 :</b> Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Automne	3 crédits (session régulière)	Au plus tard le 15 septembre	Avant le 15 novembre
Hiver	3 crédits (session régulière)	Au plus tard le 21 janvier	Avant le 15 mars
Été	3 crédits (session régulière)	Au plus tard le 21 mai	Avant le 8 juillet
Tous les trimestres	3 crédits (session modifiée ou accélérée)	Avant la 5 <sup>e</sup> séance de cours	Avant la 8 <sup>e</sup> séance de cours
Tous les trimestres	2 crédits	Avant la 3 <sup>e</sup> séance de cours	Avant la 6 <sup>e</sup> séance de cours
Tous les trimestres	1 crédit	Avant la 2 <sup>e</sup> séance de cours	Avant la 3 <sup>e</sup> séance de cours

**CALENDRIER 2023-2024 – ÉCOLE DE GESTION**

	Trimestre été 2024			Demi-trimestre mai-juin 2024
	Baccalauréats	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	Certificats
Journée d'accueil	s/o			s/o
Début du trimestre	29 avril			29 avril
Activités de la Rentrée	s/o			s/o
Début des stages coopératifs	6 mai			s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	Avant la deuxième séance			Avant la deuxième séance
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	Note 1			Note 1
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	15 mai (stage automne 2024)			s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Note 2			Note 2
Entrevues des stages coopératifs – 1 <sup>re</sup> phase	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche			
Fin des stages coopératifs	16 août			s/o
Fin du trimestre	23 août			26 juin
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	24 et 25 août			s/o
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>				
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1 <sup>er</sup> juillet			Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o			s/o
Semaine de relâche	24 au 28 juin			24 au 28 juin
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o			s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	17 au 20 mai			17 au 20 mai

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le [www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/](http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/)